

## **ANNEXE 9-A : Postes d'enseignants en UNITÉ D'ENSEIGNEMENT dans les établissements du secteur SANITAIRE (hospitalier)**

### **CONTACT :**

Madame Sylvie DELAFONT, Inspectrice de l'Éducation nationale chargée du Service de l'École inclusive. Téléphone : 02 47 60 77 10  
[ce.ienash37@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ienash37@ac-orleans-tours.fr)

### *En bleu la numérotation « isu » des postes sur le serveur SIAM*

**Missions des enseignants :** assurer des temps de scolarisation conformément au projet thérapeutique de l'enfant et au projet pédagogique de l'unité d'enseignement de l'établissement ; participer aux réunions institutionnelles visant à faciliter ces projets et se constituer en personne ressource dans un environnement professionnel considéré voire au niveau départemental.

**Obligations de service :** se renseigner auprès de chaque établissement pour connaître le calendrier de l'unité d'enseignement. Les enseignants assurent 24 heures d'enseignement auprès des élèves et 2 heures sont consacrées aux synthèses et concertations institutionnelles.

**Procédure de recrutement :** les postes sont pourvus après entretien et font l'objet d'une fiche de poste consultable dans l'annexe 16. La règle du mouvement s'applique ensuite.

### **Missions du coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement :**

Le coordonnateur de l'unité d'enseignement est placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement ou service, et est désigné par lui. Le DASEN valide la proposition.

- Il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement ;
- Il supervise, s'il y a lieu, l'organisation des groupes d'élèves ;
- Il coordonne les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves, au sein même de l'établissement ou du service sanitaire, ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements, ou au domicile des élèves ;
- Il travaille en lien avec les enseignants référents des élèves de l'unité d'enseignement, en vue de favoriser au mieux le déroulement de leur parcours de formation ;
- Il participe à la formation des enseignants de l'unité d'enseignement.

## **A- Postes en hôpitaux de jour**

Implantations :

- Service de pédopsychiatrie du CHRU Bretonneau - Tours (3 postes) : **1342**
- Hôpital de jour de la Charpraie - Chambray-lès-Tours (1 poste) : **1343**
- Centre Ressources Autisme (CRA) CHRU Bretonneau - Tours (1 poste)

### **1 - Service de pédopsychiatrie du CHRU Bretonneau 1342**

**Adresse :** 2, boulevard Tonnellé - 37044 Tours cedex 9  
**Tél :** 02 47 47 88 47

**La mission** des enseignants est d'assurer des temps de scolarisation soit dans les classes internes du service de pédopsychiatrie, soit dans les classes externalisées. Les 3 postes sont rattachés administrativement à l'hôpital Bretonneau, et tous les enseignants sont soumis aux réunions institutionnelles de l'hôpital.

**Accueil** en semi-internat.

**Profil des élèves** : des enfants âgés de 3 à 18 ans, présentant des troubles du spectre de l'autisme.

**Profil des enseignants** : Enseignants spécialisés CAPSAIS ou CAPA-SH option D ou CAPPEI.

**Missions attendues** :

- Mettre en œuvre un enseignement adapté ;
- Être capable de travailler en équipe pluriprofessionnelle ;
- Impulser une dynamique d'inclusion scolaire ;
- S'inscrire comme personne ressource auprès des enseignants des écoles ordinaires et autres personnels ;
- S'inscrire dans une cohérence institutionnelle.

**Nombre de postes** : 3 (dont un assurera la coordination pédagogique de l'unité d'enseignement)

**Implantation des postes** :

- CHRU BRETONNEAU : 2 postes
- École G.Sand - Tours : 1 poste (élèves d'âge d'école élémentaire)

## **2 - Hôpital de jour pour enfants de La Charpraie 1343**

**Adresse** : 2 rue de la Charpraie, 37170 Chambray-lès-Tours

**La mission** de l'enseignant est d'assurer des temps de scolarisation dans la classe interne du service de pédopsychiatrie. Le poste est rattaché administrativement à l'hôpital, et l'enseignant est soumis aux réunions institutionnelles de l'hôpital.

**Accueil** en semi-internat.

**Profil des élèves** : des enfants âgés de 4 à 12 ans présentant des troubles psychologiques légers à graves.

**Profil des enseignants** : Enseignants spécialisés CAPSAIS ou CAPA-SH option D ou CAPPEI.

**Missions attendues** :

- Mettre en œuvre un enseignement adapté ;
- Être capable de travailler en équipe pluriprofessionnelle ;
- Impulser une dynamique d'inclusion scolaire ;
- S'inscrire comme personne ressource auprès des enseignants des écoles ordinaires autres personnels ;
- S'inscrire dans une cohérence institutionnelle.

**Nombre de poste** : 1

## **3- Enseignant ressource TSA (CRA) 687**

**Adresse** : 2, boulevard Tonnelé - 37044 Tours cedex 9

**Tél** : 02 47 47 88 47

**La mission** de l'enseignant ressource s'inscrit dans la perspective de la stratégie nationale autisme et dans les missions régionales du CRA. Elle se décline autour de l'information et la formation. L'enseignant sera identifié comme une personne ressource dans le domaine de l'enseignement et de l'adaptation pédagogique, auprès des enseignants, des professionnels du CRA et des familles. Un temps d'enseignement sera dédié aux enfants avec TSA de l'hôpital de jour (0,25).

**Profil des enseignants** : Enseignants spécialisés CAPSAIS ou CAPA-SH option D ou CAPPEI.

**Nombre de poste** : 1

**Implantation du poste** : CHRU BRETONNEAU / Service de pédopsychiatrie, poste à vocation régionale.

Poste à profil hors mouvement, hors barème.

Service de l'École inclusive 37 tél : 02 47 60 77 10

## **B - Postes au chevet des enfants malades ou accidentés**

Implantation :

- Hôpital Clocheville – Tours (2 postes) : **1346**
- Enfants hospitalisés en dehors de Clocheville 0.5 poste (poste couplé avec 0,5 refus scolaire anxieux) : **à demander par courrier**

### **Hôpital Clocheville pour enfants malades ou accidentés 1346**

**Adresse** : 49 boulevard Béranger, 37000 TOURS

**La mission** des enseignants est d'assurer la poursuite de scolarisation des enfants pendant les temps d'hospitalisation, et préparer la rescolarisation des élèves dans leurs établissements d'origine.

**Profil des élèves** : des enfants âgés de 3 à 18 ans, présentant des troubles de santé.

**Profil des enseignants** : Enseignants spécialisés CAPSAIS ou CAPA-SH option C ou CAPPEI.

**Missions attendues** :

- Mettre en œuvre un enseignement adapté ;
- Être capable de travailler en équipe pluriprofessionnelle ;
- Impulser une dynamique d'inclusion scolaire ;
- S'inscrire comme personne ressource auprès des enseignants des écoles ordinaires ;
- S'inscrire dans une cohérence institutionnelle ;
- Entretenir des liens avec l'établissement scolaire d'origine ;
- Collaborer étroitement avec les SAPADHE des départements concernés.

**Nombre de postes** : 2

**Implantation des postes** : Hôpital Clocheville

### **Élèves malades ou accidentés hospitalisés en dehors de Clocheville + Enfants et adolescents déscolarisés pour cause de maladie ou de refus scolaire anxieux à demander par courrier**

**La mission** de l'enseignant est de coordonner l'accompagnement pédagogique des situations de refus scolaire anxieux en lien avec le médecin conseiller technique en charge du dossier, et de préparer et accompagner les projets de rescolarisation. Des temps d'enseignement au chevet des élèves hospitalisés dans les CHRU Bretonneau et Trousseau font partie de la mission.

**Profil des élèves** : des enfants âgés de 3 à 18 ans, présentant des troubles de santé, ou un refus scolaire anxieux.

**Profil des enseignants** : Enseignants spécialisés CAPSAIS ou CAPA-SH option C ou CAPPEI.

**Missions attendues** :

- Mettre en œuvre un enseignement adapté ;
- Être capable de travailler en équipe pluriprofessionnelle ;
- Impulser une dynamique d'inclusion scolaire ;
- S'inscrire comme personne ressource auprès des enseignants des écoles ordinaires ;
- S'inscrire dans une cohérence institutionnelle.

**Nombre de poste** : 1

**Implantation du poste** : Centre Oreste